

BARICAST/CHAFLO



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 avril 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 22.03.2024 par Me MARTINEL Patrick Notaire Associé de la SAS « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO, Laurent GIGOI, Amélie COCHET-VILLESECHE et Florence VANDERNOTTE-GILLET Notaires associés » sis 6 rue Viala 84000 AVIGNON

La société **BARICAST**, SAS au capital de 3 000 euros dont le siège est à MALAUCENE (84340) 6 avenue de Verdun Cours des Isnards RCS AVIGNON 840 428 338

A cédé à la société dénommée **CHAFLO**, SAS au capital de 2 000 euros dont le siège social est à MALAUCENE (84340) 6 avenue de Verdun Cours des Isnards RCS AVIGNON 984 820 894

Un fonds de commerce de restaurant vente à consommer sur place et à emporter débit de boissons traiteur grill pizzeria vins et spiritueux location de salles exploité à MALAUCENE (84340) 6 avenue de Verdun Cours des Isnards connu sous le nom commercial LES TERRASSES DU VENTOUX

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 225 000,00 euros s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 175 000,00 euros
- au matériel pour 50 000,00 euros

Les oppositions seront reçues en l'office de Me MARTINEL Patrick Notaire 6 rue Viala 84000 AVIGNON dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales



Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2024